



Santé publique

Les médecins généralistes ne sont pas aux 35 heures !

Selon une enquête par téléphone menée d'octobre 2018 à février 2019 ⁽¹⁾, les médecins généralistes libéraux déclarent travailler en moyenne 54 heures lors d'une semaine de travail ordinaire. Un quart de l'effectif déclare réaliser 60 heures ou plus ⁽²⁾.

Les généralistes libéraux consacrent en moyenne 52 heures par semaine à leur pratique libérale, dont 44,50 heures auprès des patients (y compris, éventuellement, les temps de déplacement pour les visites). Les 7,50 heures restantes sont utilisées pour des tâches de gestion et de coordination (5,50 heures) et pour l'actualisation des connaissances médicales, hors formation (2 heures). À cet exercice libéral, s'ajoutent 2 heures en moyenne pour des activités non libérales (par exemple, des vacations à l'hôpital...).

La durée moyenne de consultation, déclarée, est de 18 minutes. Les femmes déclarent des consultations plus longues d'une minute et demie en moyenne que celles des hommes. Et ce n'est pas surprenant : plus le volume d'activité est important, plus les consultations sont moins longues.

Le volume d'activité a également un impact défavorable sur le temps de formation. En moyenne, les médecins généralistes ont consacré un peu plus de 10 demi-journées ou soirées à leur formation, en plus du temps hebdomadaire réservé à la mise à jour des connaissances médicales.

En 2017, les médecins généralistes ont pris en moyenne 6,2 semaines de vacances (5,3 en 2010). Finalement, 60 % des médecins généralistes déclarent que leurs horaires de travail s'adaptent, en général, plutôt bien ou très bien à leur vie privée. Ils sont tout de même 40 %, a priori, à être d'un avis contraire !



Études & Résultats
PROFESION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Mai 2019
N° 1113

Deux tiers des médecins généralistes libéraux déclarent travailler au moins 50 heures par semaine

Les médecins généralistes libéraux déclarent travailler en moyenne 54 heures d'une semaine de travail ordinaire, dont 52 heures de pratique libérale et 2 heures de formation. Ils passent 44 heures et 30 minutes auprès des patients, avec des consultations en cabinet qui durent en moyenne 18 minutes, et consacrent en moyenne 5,5 heures et 20 minutes aux tâches de gestion et de coordination et 2 heures à la mise à jour des connaissances. De plus, 2 heures par semaine en moyenne sont dédiées à des activités non libérales, par exemple, pour accomplir les tâches des médecins généralistes non pris en compte en moyenne. En addition, 40 % des médecins généralistes déclarent que leurs horaires de travail ne s'adaptent pas à leur vie privée.

Hélène Chaput, Martin Monziols (Drees), Lisa Fressard, Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Bruno Ventelou, Anna Zaytseva (AMSE)

4 OBSERVÉ 1
Organisation du temps de travail libéral des médecins généralistes, par sexe et âge

Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.ssa.fr



Élections

La non-inscription n'explique pas l'abstention

Lors d'une élection, le taux d'abstention peut être élevé, mais ce n'est pas à cause d'un défaut d'inscription sur les listes électorales. Au 14 avril 2019, près de 47 millions de citoyens sont inscrits sur les listes électorales ⁽³⁾, dont 45,3 millions dans leur commune de résidence et 1,3 million de Français résidant hors de France, inscrits sur une liste consulaire. Parmi les quelque 47 millions d'inscrits, il y a également 331 200 ressortissants d'un autre État membre de

(1) – Cette enquête a été menée en France métropolitaine par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), les Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé-médecins libéraux (URPS-ML) des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, auprès de 3 300 médecins généralistes libéraux ayant au moins 200 patients en tant que médecin traitant.
(2) – Hélène Chaput et Martin Monziols (Drees), Lisa Fressard et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Bruno Ventelou et Anna Zaytseva (Aix-Marseille school of economics – AMSE), « Deux tiers des médecins généralistes libéraux déclarent travailler au moins 50 heures par semaine », *Études & Résultats* n° 1113 de mai 2019 (2 p.).
(3) – Hors Nouvelle-Calédonie (environ 211 000 électeurs, lesquels relèvent de dispositions réglementaires différentes).

l'Union européenne : la grande majorité peut voter pour les élections municipales (317 600) ; un peu moins pour les élections européennes (278 500). Quatre sur cinq peuvent voter pour les élections municipales et européennes.

Environ 93 % des Français en âge de voter sont effectivement inscrits sur une liste électorale. Grâce à la procédure de l'inscription d'office, le taux atteint 97 % chez les moins de 30 ans. Le taux descend ensuite légèrement du fait des déménagements.

Les ressortissants d'un autre État de l'Union européenne, résidant en France, peuvent s'inscrire pour voter, d'une part aux élections municipales, d'autre part aux élections européennes. Les électeurs inscrits peuvent participer aux deux scrutins ou bien à l'un des deux. Ce sont surtout des Portu-

gais (99 800), des Italiens (47 900), des Britanniques (45 900), des Belges (40 300), des Allemands (29 900), des Espagnols (29 000), des Néerlandais (15 200). Les autres nationalités ne dépassent pas les 4 000 électeurs.

Du fait de la forte natalité au début des années 2000 et de l'inscription d'office à la majorité, ils sont quelque 756 000, nés entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001, à avoir été inscrits début 2019 sur les listes électorales. En outre, fin mars 2019, environ 412 000 personnes, sous tutelle privée du droit de vote, ont récupéré par la loi leur capacité électorale.

À vos agendas



Le jeudi 6 juin, à Laval Le parcours des patients addicts

Le jeudi 6 juin, de 20 h à 22 h 30, à la résidence Pierre-de-Coubertin, 104 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) et le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam) organisent une soirée d'information sur le thème : « Parcours des patients addicts : quelles coopérations entre les associations d'entraide et les acteurs de santé ? »

Au programme :

- ✓ **L'évolution des addictions, des dispositifs et des pratiques professionnelles en addictologie**, avec Pierrick Tranchevent, vice-président du Riam.
- ✓ **Les associations d'entraide face aux évolutions**, avec Alain Chesnais, représentant le groupe interassociatif de la Mayenne (Alcooliques Anonymes, Amis de la Santé, Alcool Assistance, Amitié La Poste Orange, Addictions Alcool Vie Libre, Solidarité Anorexie Boulimie).

- ✓ **Le Service d'accompagnement aux soins (Sas) – un dispositif innovant**, avec Gilles Monsallier, coordinateur d'Alcool Assistance, et Alexandre Bocher, cadre de santé du Csapa.
- ✓ **Une histoire de coopération : la Maison de santé de Montsûrs**, avec Évelyne Cabrol, psychologue au Csapa.
- ✓ **Une histoire de parcours**, avec Cécile Tenailleau, infirmière à l'Équipe de liaison et de soins en addictologie (Elsa) du Centre hospitalier du Haut-Anjou, et le D^r Yannick Le Blévec, médecin addictologue et vice-président du Riam.

Gratuit.

Inscription obligatoire avant le vendredi 24 mai, par courriel (coordination.csapa@chlaval.fr) ou par courrier (Csapa 53, 30 bis rue du Gué-d'Orger, 53000 Laval).

« Il semble imprudent de ne pas essayer d'anticiper le progrès des intelligences artificielles pour empêcher leurs déviances potentielles, plutôt que de les corriger tant bien que mal après-coup. Il est temps pour les experts de se risquer à prédire les futurs probables des intelligences artificielles. Et pour les critiques, de cesser de les moquer. La principale remarque à faire, c'est qu'il s'agit là d'une tâche incroyablement difficile. »

Lê Nguyễn Hoàng, mathématicien, « Il faut nous préparer au possible avènement d'une intelligence artificielle de niveau humain » (tribune), *Le Monde* du 17 octobre 2018.